

ANNEXE I

DEMANDE DE CREDIT D'HEURES POUR ELUS LOCAUX

(Loi n°92-108 du 3 février 1992)

Identification de l'agent :

Nom :

Prénom :

Corps/Grade :

Ecole d'affectation :

Collectivité locale au sein de laquelle vous exercez votre mandat d' élu :

Fonctions au sein du conseil local :

Organisation du crédit d'heures

Jour souhaité :

Trimestre concernés par la demande de crédit d'heures :

Octobre – décembre 2019

Janvier – mars 2019

Avril – juin 2019

Juillet – septembre 2019

(Attention : en raison des élections municipales de 2020, seuls les deux premiers trimestres peuvent être cochés)

Pièces à joindre :

- Demande écrite à Monsieur le directeur académique relatif à l'aménagement de l'emploi du temps
- Attestation du mandat électif
- Dernier recensement de la commune

Fait à : _____, le

Signature